

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT**

**PROCES VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS  
DU 6 SEPTEMBRE 2023 A 18 HEURES 30**

**Date de la convocation** : 31 juillet 2023 – transmise par voie électronique

Membres présents : 10      Membres excusés : 7      Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

**Membres présents :**

*Pour le Conseil Municipal :*

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Caroline MAECHLING, Christiane WOLFHUGEL, Mélanie LALLEMAND, Caroline OFFERLE, Sylvia ECKERT

Monsieur Mathieu TAESCH

Pour les personnes extérieures :

Madame Béatrice DERLAND,

Monsieur Antoine JUND

**Membres absents excusés :**

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Catherine MISCHLER, Christine KLEINMANN, Andrée FRITZ, Christiane SAEMANN, Martine PIRON

Messieurs Pedro TORREJON, Charles BRANDT.

\* \* \* \* \*

- 1) Désignation du secrétaire de séance,
- 2) Approbation du PV du 4 avril 2023,
- 3) Décision modificative,
- 4) Sorties scolaires,
- 5) Sortie séniors du 12 septembre 2023,
- 6) Fête de Noël du 10 décembre 2023,
- 7) Divers.

Monsieur le Président, Denis RIEDINGER, souhaite la bienvenue à l'assemblée et déclare la séance ouverte à 18h30.

### **1/ DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Madame Caroline OFFERLE est élue secrétaire de séance à l'unanimité et procède à la vérification des procurations et constate que le quorum est atteint.

### **2/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 4 AVRIL 2023**

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 4 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

### **3/ DECISION MODIFICATIVE**

Il est demandé au Centre Communal d'Action Sociale d'approuver la décision modificative rendue nécessaire suite à un manque de crédit au compte 673 :

Dépenses de fonctionnement compte 673-67 pour +200,00 € (fonction 61)  
Dépenses de fonctionnement compte 6042-011 pour -200,00 € (fonction 61)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'approuver la décision modificative, telle que proposée.

**Adopté à l'unanimité.**

Il s'agit de couvrir une facture datant de 2021 qui a été annulée et rejetée par le comptable public en 2021.

### **4/ SORTIES SCOLAIRES**

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre d'Action Communale d'Action Sociale de se prononcer sur le soutien financier à apporter aux familles ne pouvant régler les frais inhérents aux sorties organisées dans le cadre scolaire :

- Classe verte de juin 2023 : pour un montant de 300 € - classe de Mme ROUILLON,
- Classe verte de juin 2023 : pour un montant de 146 € - classe de M. FISCHER.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

après en avoir délibéré,

DECIDE d'octroyer un soutien financier d'un montant de 446 € afin de prendre en charge les sorties scolaires pour deux enfants. La subvention sera versée à l'école Im leh,

AUTORISE Monsieur le Président à verser la subvention,

PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

## **5/ SORTIE SENIORS DU 12 SEPTEMBRE 2023**

Le rendez-vous est fixé place du marché à 8 h 15 pour un départ à 8 h 45.

Visite du musée Lalique puis repas au restaurant Im Wingenerhof à Wingen-sur-Moder.

Répartition des membres du CCAS et élus dans les différents bus.

195 participants pour un budget de 44 € par personne (bus + visite + repas).

## **6/ REPAS DE NOEL DU 10 DECEMBRE 2023**

### **Choix du menu :**

Ils ont décidé de choisir le restaurant l'Asparagus pour le repas de Noël :

Potage cultivateur

Assiette nordique (saumon fumé, terrine de poisson mayonnaise, salade de céleri)

Roulé de veau, jus corsé, knepfle et légumes du moment

### **Desserts et pains :**

Boulangerie Délices et Gourmandises rue de la Gare pour les desserts (pâtisseries de Noël) et le pain (pain navette pour l'entrée et pain tranché pour le reste du repas).  
A reconduire pour l'année prochaine en raison des travaux rue de la Gare.

Boulangerie de la Tour pour les couronnes de brioche.

### **Choix des colis de Noël :**

Distribution des différents catalogues reçus.

Choix d'un colis fait sur mesure pour un montant de 22 € auprès de Café Henri : sur la base du colis « Shopping gourmand » - exclure les cafés moulus.

Pour la maison de retraite : colis spécial maison de retraite auprès de HEXA GOURMET pour un montant de 14,50 €.

### **Choix des nappes :**

Le choix s'est porté sur la gamme Winter Greenery pour les têtes-à-têtes, la gamme Dumisoft pour les serviettes et la gamme de couleur bordeaux pour les nappes.

### **Animations :**

Réservation d'un groupe de danse pour une prestation de 2 fois 45 minutes au tarif de 400 €.

Musique : contacter le musicien présent lors de la guinguette organisée par la CCBZ.

Diaporama : Madame Caroline MAECHLING prendra contact avec Monsieur François KRETZ pour l'élaboration d'un projet de diaporama photos.

Transport :

En raison de l'organisation de la fête des séniors à Weyersheim suite aux travaux au Centre Culturel, un moyen de transport doit être mis à disposition pour les personnes ne pouvant pas se déplacer jusqu'à Weyersheim.

Prévoir une phrase dans le courrier d'invitation afin d'informer les personnes qui rencontrent des difficultés pour le transport qu'ils doivent se signaler en Mairie.

Un mini bus sera loué pour l'occasion afin de faire la navette entre Hoerdt et Weyersheim.

Cette solution doit être exceptionnelle et ne doit pas être ouverte à tous.

Boissons :

Voir avec l'espace W. Eventuellement prendre les mêmes boissons que pour la fête de Noël des séniors de la commune de Weyersheim qui a lieu la semaine avant la nôtre.

**7/ DIVERS**

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt la séance à 20h.